



Generali - Encaissement Recouvrement  
75456 Paris Cedex 08

Votre Agent Général :  
SARL SUD-OUEST ASSURANCES & PATRIM  
85 ALL DES ORMEAUX  
46000 CAHORS  
Tél. : 05 65 35 70 42  
E-mail : cahors@agence.generali.fr  
N° ORIAS : 19008811



00007787/0001/0002/00

Code portefeuille n° 058 254  
Référence client n° 088 707 809  
Votre assurance automobile L'AUTO  
GENERALI n° AT 623 436 - DACIA  
EF-472-WW BONUS 50%  
En cas de sinistre, contacter le  
0158385900

LA POSTE

86503167227308  
07787\_000000000000\_04\_17.3\_16538633\_100022\_0



SD : 86503167227308N



CSP46  
48 RUE DU PRESIDENT WILSON  
46000 CAHORS



Votre avis d'échéance pour la période du 1er septembre 2025 au  
31 août 2026

Paris, le 27 juillet 2025

Madame, Monsieur,

A effet du 1er septembre 2025, votre cotisation mensuelle est de 62,13 euros TTC selon les taxes en vigueur actuellement. Cette cotisation sera prélevée automatiquement sur votre compte bancaire.

Vous retrouvez les conditions contractuelles mises à jour au verso.

Nous vous remercions de votre confiance et vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

SARL SUD-OUEST ASSURANCES & PATRIM



FILE IP240 / 66.7066877

#### Votre calendrier des prélèvements

Sur le compte

Banque : BNPPARBCAHORS  
Code banque : 30004  
Code guichet : 00175  
Compte : 00010177227

| Date de<br>prélèvement | Montant prélevé en<br>Euro |
|------------------------|----------------------------|
| 05/09/2025             | 62,13 €                    |
| 05/10/2025             | 62,13 €                    |
| 05/11/2025             | 62,13 €                    |
| 05/12/2025             | 62,13 €                    |
| 05/01/2026             | 62,13 €                    |
| 05/02/2026             | 62,13 €                    |
| 05/03/2026             | 62,13 €                    |
| 05/04/2026             | 62,13 €                    |
| 05/05/2026             | 62,13 €                    |
| 05/06/2026             | 62,13 €                    |
| 05/07/2026             | 62,13 €                    |
| 05/08/2026             | 62,13 €                    |

1 / 2



**Votre cotisation (anniversaire du contrat le 1er septembre)**

Votre assurance automobile L'AUTO GENERALI n°AT 623 436

Période du 1er septembre 2025 au 31 août 2026 par mois réglé.

Véhicule DACIA immatriculé EF-472-VWV avec un BONUS 50 %

**Generali :**

Cotisation de référence soumise au coefficient de réduction/majoration

68,10 € HT

Cotisation après application du coefficient de réduction/majoration

34,05 € HT dont catastrophes naturelles 0,12 €

Cotisation non soumise au coefficient de réduction/majoration

5,62 € HT

Frais et taxes

12,77 € dont contribution solidarité victimes terrorisme  
infractions 0,54 €**Europ Assistance :**

Cotisation nette soumise à TVA

8,07 € HT

TVA à 20,00 %

1,62 €

**Total TTC****62,13 €****Vos franchises**

Nous vous indiquons les franchises qui s'appliqueront en cas de sinistre :

|                                                                             |       |
|-----------------------------------------------------------------------------|-------|
| vol, vol éléments extérieurs, vandalisme, incendie, dommages tous accidents | 216 € |
| Garantie bris de glace :                                                    |       |
| • en cas de remplacement                                                    | 0 €   |
| • en cas de réparation                                                      | 0 €   |

**Informations complémentaires****DISPOSITIF A TOUT PREVENTION :** Un programme qui permet de récompenser votre bonne conduite dès 3 ans d'assurance sans sinistre. En cas de sinistre, vous bénéficiez automatiquement d'une réduction de vos franchises vol, incendie, dommages tous accidents.**CATASTROPHES NATURELLES :** Le régime légal des catastrophes naturelles prévoit l'application d'une franchise de 380 euros par véhicule endommagé. Si le véhicule est à usage professionnel et que le contrat prévoit une franchise supérieure, celle-ci s'applique.**CONTRAT RESILIE :** Le présent avis et tout encaissement ne sauraient valoir renonciation de l'assureur à se prévaloir d'une résiliation. Toute renonciation à une résiliation (acquise ou non) et toute remise en vigueur éventuelle du contrat restent subordonnées à l'accord exprès de l'assureur.**DONNEES PERSONNELLES :** Retrouvez toutes les informations sur le traitement de vos données personnelles dans la rubrique « VOS DONNEES PERSONNELLES » du site <http://www.generali.fr> ou sur simple demande à l'adresse suivante : GENERALI - Conformité - DPO - TSA 70100 75309 Paris Cedex 09. Les informations sur le traitement de vos données personnelles peuvent être amenées à évoluer en fonction notamment des changements de la réglementation nationale et/ou européenne sur la protection des données. Nous vous invitons à les consulter régulièrement.**VOS JUSTIFICATIFS AUTOMOBILE :** Votre mémo et votre carte internationale d'assurance sont disponibles dans votre espace client. Vous pouvez également les demander à votre interlocuteur d'assurance habituel.**EUROP ASSISTANCE :** SA au capital de 48 123 637 euros, Entreprise régie par le Code des assurances, RCS Nanterre 451 366 405, sise 2 rue Pillet-Will - 75009 PARIS n° TVA : FR 8245136640500012.

« La cotisation émise lors du renouvellement de votre contrat à son échéance anniversaire en 2025 tient compte de l'augmentation de la prime additionnelle catastrophes naturelles prévue par l'arrêté du 22 décembre 2023, à effet du 1er janvier 2025. Pour en savoir plus sur cette augmentation, rendez-vous sur le site [Generali.fr](http://Generali.fr), rubrique "Actualités", mot clé "catastrophes naturelles". »